



Montreuil, le 11 juin 2019

Madame Agnès BUZYN  
Ministre des Solidarités et de la Santé

Monsieur Christophe CASTANER  
Ministre de l'Intérieur

N/Réf. : BT/AM

N°109\_20190611

Madame, Monsieur les Ministres,

La dernière réunion de la convention de Stockholm (152 pays membres) s'est tenue du 29 avril au 10 mai dernier à Genève. Au cours de cette réunion a été actée l'interdiction de l'acide perfluorooctanoïque (APFO), une substance toxique responsable de cancers classée substance 2B par le Centre International de Recherche contre le Cancer et dont la persistance dans l'environnement et la toxicité est reconnue par diverses études internationales.

En conséquence, nous souhaiterions connaître les différents produits à disposition des services d'incendie et de secours qui en contiennent.

Bien qu'une exception ait été faite par la convention de Stockholm concernant la mousse utilisée par les sapeurs-pompiers, alors qu'ils sont exposés dans les incendies en contact direct avec ces produits et confrontés à la déstructuration des mousses sous l'effet de la chaleur, nous pensons qu'il est nécessaire d'établir une note de vigilance adressée aux SDIS détenteurs, mais aussi aux vendeurs des produits qui en contiennent.

Nous souhaiterions également qu'une étude soit réalisée sur les substitutions possibles et l'horizon de sa disparition (par remplacement) ou de son interdiction en France.

Les risques de cancers inhérents au travail des sapeurs-pompiers doivent nous rendre encore plus inflexibles sur les sources de danger qui peuvent être supprimées par des mesures techniques ou réglementaires.

Nous estimons nécessaire de souligner les risques pour deux populations d'agents :

- Les mineurs, qui peuvent être exposés sans être protégés par le Code du travail, puisqu'ils exercent les missions sous statut de sapeur-pompier volontaire « *dans des conditions qui lui sont propres* » ;
- Les femmes qui peuvent ignorer qu'elles sont enceintes et peuvent être exposées à des risques connus pour le fœtus.

Dans l'attente, nous vous adressons, Madame, Monsieur les Ministres, nos salutations respectueuses.

Pour la Fédération CGT des Services publics,

Baptiste TALBOT  
Secrétaire général